

Projet de Politique de développement
culturel de Montréal 2025-2030

Affirmer **AVEC FORCE** la
dimension économique
du secteur culturel et
miser **DAVANTAGE** sur
les événements majeurs
internationaux

Un mémoire du
Regroupement des
événements majeurs
internationaux (RÉMI)
Novembre 2024

RÉMI
REGROUPEMENT DES
ÉVÉNEMENTS MAJEURS
INTERNATIONAUX

Sommaire

Ayant pris connaissance du projet de Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030, le Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI) salue :

- Les efforts déployés dans le projet de Politique de développement culturel, le processus et le résultat de façon générale, même si d'importants compléments doivent être faits ;
- Des objectifs qui lui plaisent de façon particulière : 6 (accès), 9 (activités nocturnes et hivernales), 10 (simplification), 11 (mise en commun), 13 (mobilisation), 15 (centre-ville) ;
- Nos membres sont actifs en lien avec la transition socioécologique et l'accent mis sur cet aspect nous apparaît positif.

Nos suggestions/ recommandations :

1. AFFIRMER LA CULTURE comme un secteur économique important et le soutenir comme tel dans certaines circonstances
2. RECONNAITRE LE FINANCEMENT comme enjeu prioritaire
3. Un concept à clarifier et à affirmer **AVEC PLUS DE FORCE** que celui de « Montréal, ville de festivals »
4. MIEUX RECONNAITRE les diffuseurs montréalais (et s'appuyer sur eux)
5. PRÉCONISER DES APPROCHES INNOVANTES en matière de financement en valorisant l'accessibilité
6. DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN CULTURE À RÉFLÉTER SUR LE TERRAIN : une politique vaine si elle est sans moyens conséquents

1. AFFIRMER LA CULTURE comme un secteur économique important et le soutenir comme tel dans certaines circonstances

Pour le moment, le projet de Politique de développement culturel à Montréal ne reconnaît pas suffisamment le caractère économique — et parfois touristique — du développement culturel et du secteur culturel au sens large.

Dans les faits, on le sait, contribuer au développement culturel, dans certains sous-secteurs culturels, c'est contribuer au développement économique. Cela doit être plus affirmé, plus central dans la Politique. La culture est importante du point de vue économique : affirmons-le de toutes sortes de façons.

Par exemple, on pourrait s'assurer que parmi les rôles et responsabilités de la Ville en culture (page 4) se trouve celui de financer des actions qui contribuent au « développement culturel et, dans certains cas, au développement économique ».

L'idée maitresse ici, c'est de faire en sorte qu'il soit non seulement légitime, mais courant qu'intervienne aussi, financièrement, le Service du développement économique lorsque des projets culturels le nécessitent ou le justifient.

Prenons des exemples à d'autres niveaux de gouvernement. Le gouvernement du Québec intervient financièrement pour soutenir les festivals et événements d'une part par la voie du ministère de la Culture et des Communications (le CALQ et la SODEC), mais aussi, et plus encore, avec le ministère du Tourisme et d'autres entités, comme le Fonds signature Montréal.

Au gouvernement fédéral, c'est la même chose : Développement économique Canada complète les efforts de Patrimoine canadien, lorsque les festivals et événements ont un impact économique et touristique.

Pour le RÉMI, il faut absolument saisir l'occasion qu'offre la nouvelle Politique de développement culturel pour affirmer le caractère économique du secteur et justifier un appui qui dépasse celui du seul Service de la Culture, dans certains cas et circonstances. La Ville doit voir les occasions de développement économique qui peuvent se faire à travers le développement culturel.

Cela pourrait notamment passer par l'ajout d'un principe directeur transversal portant sur le développement économique — ou, à défaut, l'élargissement du principe directeur de transition socioécologique pour qu'il contienne aussi le développement économique responsable.

Si les festivals et événements ne sont pas tous « culturels », ils sont assurément, dans plusieurs cas, des moteurs économiques et touristiques pour la ville. Le RÉMI évalue que l'ensemble du secteur génère au moins 325 M\$ en création de richesse au PIB ici, à Montréal.

Il nous semble que le projet de Politique manque à démontrer l'importance économique du secteur culturel pour la métropole, même s'il contient des données sur la main-d'œuvre et le profil des artistes, il faudrait absolument compléter la démonstration.

2. RECONNAITRE LE FINANCEMENT comme enjeu prioritaire

Le projet de Politique de développement culturel à Montréal ne prend pas pleinement la mesure des difficultés du secteur dans sa première mouture. Bien sûr, on présente les enjeux de financement, mais au sein d'une panoplie d'autres enjeux. La réalité, c'est qu'après la pandémie et la poussée inflationniste, le milieu culturel est dans un état exceptionnel de précarité.

L'enjeu du financement est aujourd'hui existentiel.

Ceci doit être reconnu et mis en évidence dans la section Constats et défis du milieu culturel (page 17) : le financement est un enjeu « prioritaire » ou « prépondérant » justement parce qu'existentiel.

3. Un concept à clarifier et à affirmer **AVEC PLUS DE FORCE** que celui de « Montréal, ville de festivals »

On le mentionne aux objectifs 14 et 15, Montréal souhaite réaffirmer son titre de « ville de festivals ». Dans ce contexte, le projet de Politique de développement culturel offre l'occasion de préciser ce qu'on entend par-là, puisque cette expression est, de l'avis du RÉMI, souvent utilisée sans qu'on sache exactement de quoi il en retourne.

On s'interroge notamment à savoir si l'administration municipale considère que Montréal est une ville de festivals parce que le nombre de festivals y est important et que, en conséquence, il pourrait être souhaitable de toujours en avoir plus sur le territoire (alors que les ressources, elles, sont de plus en plus limitées). Est-ce à travers la quantité que s'affirme ce concept de Montréal ville des festivals ? A-t-on plutôt comme vision d'offrir à la population une diversité (exemple, de disciplines) sur quatre saisons ? Prendrait-on enfin en considération la qualité de ces manifestations, leur envergure, leur rayonnement et leur viabilité ? Il faut aller au-delà du slogan. Pour le RÉMI, Montréal ville de festivals doit prendre la forme d'un engagement et intégrer une notion qualitative, pas que quantitative comme on l'entend trop souvent.

Nous le savons : Tourisme Montréal fait des festivals et événements l'un des piliers de sa présentation de la ville à l'étranger, avec la « montréalitude » et la gastronomie.

Dans un souci de cohérence, le RÉMI propose d'élever « Montréal, ville de festivals » au rang d'objectif en soi (« Affirmer Montréal comme une ville de festivals », par exemple).

Il nous semble que l'actif que constituent les festivals et événements pour Montréal, même s'ils ne sont pas des organismes paramunicipaux, doit être mis de l'avant.

Il est reconnu que les festivals et événements participent de façon importante à renforcer le tissu social montréalais, qui fait partie de la vision.

À cet égard, ceci :

Un festival ou un événement majeur contribue à créer un lien social. C'est un véhicule de l'expression d'une relation entre l'identité, l'appartenance collective et le lieu. SIMARD, E. (2010). « Montréal, ville de Festivals » entre culture et tourisme culturel : le cas de Montréal en lumière. (Mémoire de maîtrise) — Université du Québec à Montréal, p. 19.

Et ceci :

« [L'impact des festivals] dépasse largement le tourisme. C'est un des éléments qui aide une ville à devenir un pôle, capable d'attirer des étudiants, des artistes, des chercheurs, des professionnels, de convaincre des entreprises de s'installer ici. (...) À cela s'ajoutent des effets sociaux, encore plus difficiles à mesurer, mais réels. À commencer par la cohésion sociale et l'enrichissement de la vie civique que permettent de grands rassemblements pacifiques. Le Festival de jazz est particulièrement intéressant à cet égard parce qu'il est capable de réunir anglophones et francophones. Sans oublier que ces événements donnent un sens à une ville, permettent de l'occuper autrement, que ce soient les Plaines d'Abraham ou le Quartier des spectacles, de rendre le centre des villes attrayant et pertinent dans cette ère dominée par l'étalement urbain. Quand on soutient nos grands événements, on investit en fait dans la qualité de vie, un ingrédient majeur du succès d'une société, de son progrès économique et social. » DUBUC, A. (6 juillet 2013). La Presse.

4. MIEUX RECONNAITRE les diffuseurs montréalais (et s'appuyer sur eux)

L'objectif 12 qui vise à faire de Montréal un diffuseur exemplaire doit avoir une contrepartie, selon le RÉMI.

La Ville doit offrir une forme de reconnaissance aux diffuseurs montréalais qui se retrouvent à l'extérieur de l'administration municipale et mieux s'appuyer sur eux.

Par exemple, en bénéficiant de leur expertise propre plutôt qu'en mettant elle-même en place de nouvelles initiatives à travers ses structures ou de nouvelles entités. Mieux collaborer avec les diffuseurs devrait être important.

Ainsi, l'objectif 12 peut devenir « Être un diffuseur exemplaire et s'appuyer sur l'ensemble des diffuseurs montréalais » ou encore, cet objectif (s'appuyer sur l'ensemble des diffuseurs montréalais) pourrait en devenir un en soi.

L'objectif 5 met bien de l'avant l'importance de consolider la présence des lieux de création et de diffusion sur le territoire, mais est muet sur deux de ces principaux lieux : la place des Festivals et le parc Jean-Drapeau, qui comptent comme installations très importantes et paramunicipales. Il faut insister sur ces pôles.

Aussi, on notera que les festivals et événements comptent parmi les principaux diffuseurs à Montréal, mais en assimilant « diffuseurs » à « lieux de diffusion », le projet de Politique ne prend pas en compte leur réalité particulière (c'est-à-dire que les festivals et événements sont des diffuseurs indépendamment des lieux qu'ils occupent). Il faut corriger ceci.

5. PRÉCONISER DES APPROCHES INNOVANTES en matière de financement en valorisant l'accessibilité

Tel que formulé dans le projet, l'objectif 6 mise sur l'accès, l'accessibilité et donne à titre d'exemple les festivals et événements qui déploient une offre abondante de programmations extérieures gratuites.

Pour le RÉMI, l'accessibilité doit aussi être reconnue plus largement, c'est-à-dire qu'à travers des faibles prix — par rapport au marché — on peut aussi contribuer à une plus grande accessibilité. L'accessibilité, ce n'est pas que la gratuité.

Cela nous amène aussi à suggérer un nouvel objectif qui serait de préconiser des approches innovantes en matière de financement.

Par exemple, le RÉMI croit en l'importance de maintenir la gratuité sur le domaine publique, de façon générale, mais il semble aussi que des exceptions doivent être autorisées, dans certaines circonstances et surtout si, grâce à ces exceptions, on arrive à maintenir la règle qui est de présenter gratuitement le plus d'activités possibles, en tenant compte du contexte extrêmement difficile.

La Ville doit être partante quand vient le temps d'essayer de nouvelles formules, de nouvelles façons de financer et doit, à travers sa Politique de développement culturel, faire preuve d'ouverture, encourager et appeler à l'innovation à cet égard, l'accompagner.

Les travaux du PQDS et de Tourisme Montréal cités à l'objectif 15 — et les autres qui pourraient suivre — nous imposent d'être innovants, de faire les choses différemment.

Enfin, parlant d'accessibilité, en page 15, on note bien que la culture doit être particulièrement accessible auprès des personnes âgées, de manière à contrer les défis de mobilité qui pourraient les en éloigner et, ultimement, pour lutter contre l'isolement. Le RÉMI assure que diverses idées lancées au fil des ans ont pour objectif de prendre en compte cette volonté et d'élargir la « clientèle » des festivals et événements.

6. DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN CULTURE À RÉFLETER SUR LE TERRAIN : une politique vaine si elle est sans moyens conséquents

On s'explique mal qu'en dépit d'augmentations substantielles présentées en annexe 2, des organismes reçoivent la même somme de la Ville de Montréal depuis des années, parfois sur une décennie. Qu'est-ce qui peut expliquer cet état de fait, sinon que l'élargissement de l'intervention de la Ville, au détriment de la consolidation ? Ou encore des « plafonds » de subventions qui n'ont pas été revus sur une trop longue période ? La Ville doit faire une priorité d'ajuster des subventions stagnantes, dans le contexte difficile abondamment décrit (et décrié).

En ce qui concerne les festivals et événements, déjà, en 2019, un groupe de travail avait été formé et une étude avait été produite pour le compte de la Ville de Montréal. La firme MCE conseils lui a remis un rapport éclairant qui confirmait déjà une « détérioration significative » des activités des festivals et événements en cause de même que de leurs résultats financiers, tout comme des « situations précaires » qui « limitent leur impact culturel et le développement de leur achalandage », ce qui constitue la « justification d'un effort exogène supplémentaire » de la part des partenaires actuels qui s'en trouvent « interpellés ».

Une pandémie et une forte poussée inflationniste plus tard, le Groupe Juste pour rire se plaçait en mars 2024 sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers. Entre-temps, un groupe de 16 festivals montréalais avait publiquement crié à l'aide. Tout ceci a eu pour effet de remettre en lumière les difficultés de notre secteur d'activité.

La plupart des membres montréalais du RÉMI reçoivent aujourd'hui la même subvention qu'en 2017, alors que l'inflation a dépassé 20 % sur la période, selon la Banque du Canada. Cette inflation, la Ville de Montréal l'a subie aussi et nous en sommes pleinement conscients. C'est aussi pourquoi elle a procédé depuis 2018 à

des hausses de taxes qui sont à quelques points près du même ordre. Mais en bout de compte, hormis les différentes mesures d'aide mises en place durant la pandémie, les subventions régulières reçues par les festivals et événements n'ont généralement pas été augmentées. Cela est vrai pour ceux qui reçoivent le maximum prévu, comme pour plusieurs autres membres du Regroupement. Et cela devient un défi majeur parce que pour présenter des activités gratuitement, ils comptent principalement sur les subventions et les commandites.

En 2024, certains festivals et événements ont pu bénéficier d'une répartition très salubre de la subvention initialement prévue pour Juste pour rire (heureusement, des fonds d'une autre enveloppe sont venus soutenir ComediHa! salue Montréal). Ils en sont reconnaissants.

Ils sont aussi reconnaissants de la récente annonce de la Ville, qui bonifie de 1 M\$ le Fonds des festivals et événements majeurs. Notre espoir au RÉMI, c'est qu'on résistera à la tentation d'élargir le nombre de bénéficiaires. Non seulement doit-on viser à ce qu'il reste à peu de choses près le même, mais il faut que les festivals et événements majeurs reçoivent plus et cela vaut aussi pour ceux qui obtiennent le maximum prévu. Il va de soi que ce maximum doit être relevé et ajusté en fonction de l'inflation depuis qu'il est en place.

La Ville de Montréal n'est pas seule à être sollicitée dans le contexte qui est vécu difficilement partout au Canada. La Ville de Toronto a d'ailleurs débloqué récemment 2 millions \$ en lançant le *Special Events Stabilization Initiative* (et a porté sa taxe d'hébergement à 6 %, soit près du double de celle de Montréal).

ANNEXE 1

Membres (au 31 décembre 2023)

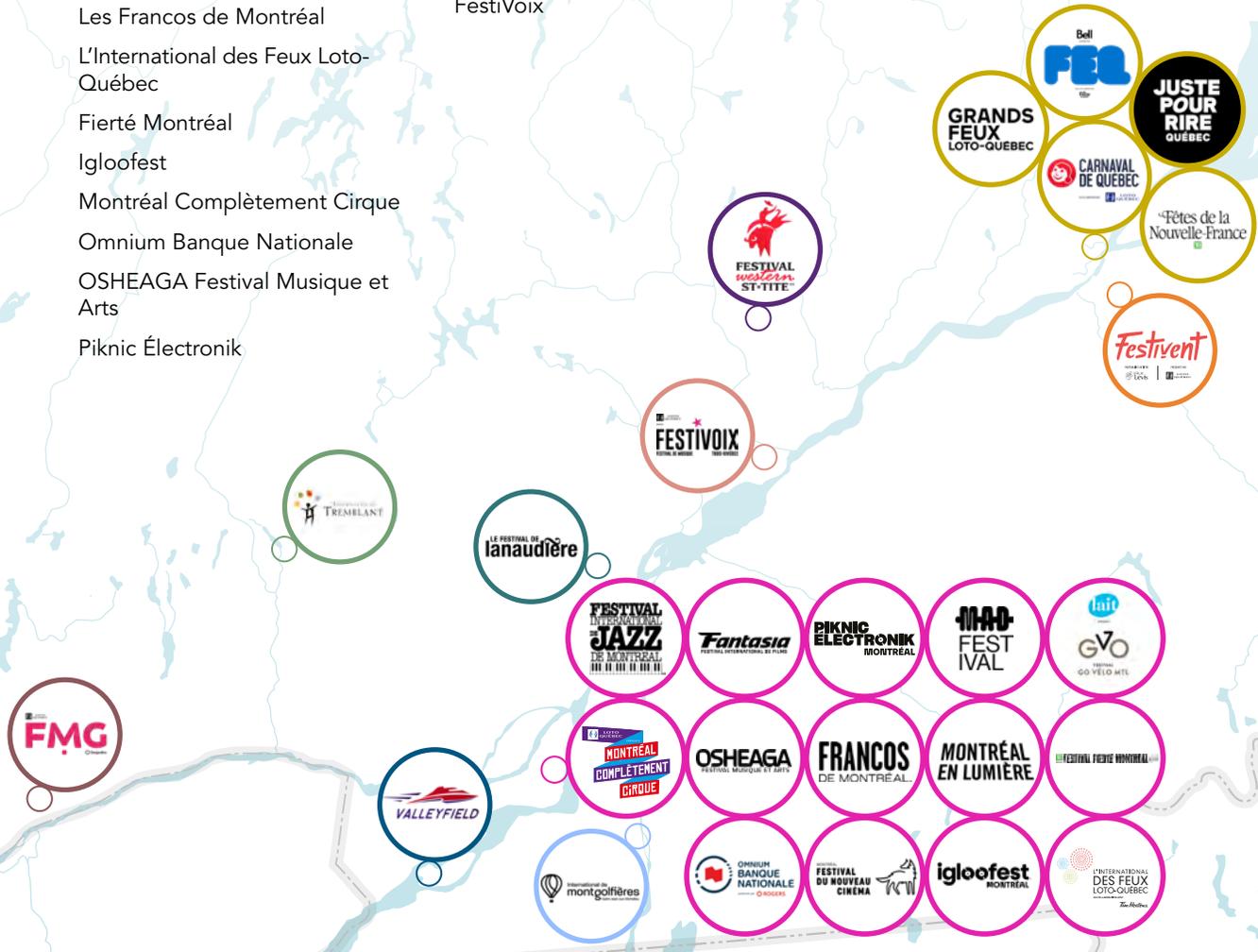
- GATINEAU
Festival de montgolfières de Gatineau
- JOLIETTE
Festival de Lanaudière
- LÉVIS
Festivent
- **MONTREAL**
Festival Go vélo Montréal
Festival international de films Fantasia
Festival International de Jazz de Montréal
Festival M.A.D
Festival Montréal en Lumière
Festival du nouveau cinéma
Les Francos de Montréal
L'International des Feux Loto-Québec
Fierté Montréal
Igloofest
Montréal Complètement Cirque
Omnium Banque Nationale
OSHEAGA Festival Musique et Arts
Piknic Électronik

- QUÉBEC
Carnaval de Québec
Festival d'été de Québec
Fêtes de la Nouvelle-France
Grands Feux Loto-Québec
Juste pour rire Québec
- SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu
- SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Régates de Valleyfield
- ST-TITE
Festival Western de St-Tite
- TREMBLANT
Festival d'été de Tremblant
- TROIS-RIVIÈRES
FestiVoix

Membres affiliés

- | | | | |
|--|---|---|---|
|  |  |  |  |
| Événements Attractions Québec | Festival International Nuits d'Afrique | Présence autochtone | Virée classique de l'OSM |

- | | |
|---|--|
| FME
Festival de musique émergente | MONTRÉAL
Festival International des Rythmes du Monde |
| ROUYN-NORANDA | SAGUENAY |



L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS INTERNATIONAUX

Les faits saillants de l'étude sur les retombées économiques consolidées de 17 membres du RÉMI qui a été réalisée par KPMG et rendue publique le 31 mai 2018

Il s'agissait de la première étude d'une telle envergure au Québec depuis la publication du **Guide méthodologique pour la réalisation des études sur l'impact économique des grands festivals et événements**, en 2016.

LES 17 FESTIVALS EN BREF

5,9 M

Nombre de participants de tout âge

14 %

sont des visiteurs venant de l'extérieur du Québec

12,4 M

Nombre de jours de participation

LES RETOMBÉES

290,8 M\$

en valeur ajoutée pour l'économie du Québec

4 606

emplois créés ou soutenus par l'événement (en équivalent temps plein)

66,6 M\$

en recettes fiscales des gouvernements

396 M\$

dépenses admissibles totales (touristiques et d'opération)

378 \$

dépenses moyennes des visiteurs de l'extérieur de la région de l'événement venus surtout pour y participer

SOURCES DE REVENUS



Un partenariat gagnant pour les gouvernements, les contribuables et les événements majeurs internationaux

- Alors qu'il subventionne ces dix-sept événements à hauteur de 15,1 M\$, le gouvernement du Québec a récolté 49,3 M\$ sous forme de taxes et impôts (revenus fiscaux); quant au gouvernement fédéral, il obtient 17,3 M\$ avec un investissement de 9,7 M\$.
- Une majorité des revenus des événements proviennent de sources privées (29 %) et autonomes (42 %), les subventions des différents paliers de gouvernement comptent pour un peu moins de 17 % des revenus totaux.
- L'activité de ces dix-sept événements participe à la création ou au maintien de 4 606 emplois (équivalent temps plein).

La tenue des événements majeurs internationaux : une raison de se déplacer au Québec ou d'y venir

- Pas moins de 190 603 touristes sont venus de l'extérieur du Québec principalement pour participer à l'un des dix-sept événements de l'étude.
- 66 % des visiteurs québécois se sont déplacés surtout en raison de l'événement.
- 54 % des dépenses des visiteurs ont été générées par des visiteurs venant de l'extérieur du Québec. Ils ont dépensé en moyenne 778,34 \$ au cours de leur séjour, laissant ici 148,4 M\$ d'« argent neuf », dont près du quart dans les hôtels et environ le tiers dans les restaurants.

Les membres actifs du RÉMI qui ont participé à l'étude agrégée : le Carnaval de Québec, Omnium Banque Nationale, le Festival d'été de Québec, le Festival International de Jazz de Montréal, le Festival Juste pour rire, le Festival de Lanaudière, le Festival Mode et Design Montréal, le Festival Montréal en Lumière, le Festival Western de St-Tite, Fierté Montréal, les Francos de Montréal, Igloofest, L'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, L'International des Feux Loto-Québec, OSHEAGA — Festival Musique et Arts, les Grands Feux Loto-Québec et les Régates de Valleyfield.



La rapport complet est disponible sur le site internet du RÉMI



C.P. 60584, Succ. Ste-Catherine Est
Montréal (Quebec) H1V 3T8

www.remi.qc.ca
info@remi.qc.ca

Crédit photo en couverture : Victor Diaz Lamich,
Festival International de Jazz de Montréal